
PROTOCOLE D'ACCORD AVEC « SPECIAL OLYMPICS »

Le CIO et « Special Olympics », organisation américaine dont le but est de promouvoir le sport pour les handicapés, représentée par M^{me} Eunice Kennedy et S.E. M. Sargent Schreiver, ont signé, le 15 février 1988, un protocole d'accord sur la proposition de M. Maurice Herzog, membre du CIO en France.